



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

13 août 2015

Rentrée scolaire 2015-2016 Bilan et nouveaux projets pour l'avenir

(IVS).- Le Département de la formation et de la sécurité (DFS) a présenté un bilan de ses activités dans les domaines de la scolarité obligatoire et du secondaire II général. En dépit de restrictions budgétaires conséquentes, les engagements pris en 2013 et 2014 ont été honorés et cette nouvelle année scolaire s'annonce sous les meilleurs auspices.

Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger en charge de la formation tire un bilan positif des deux années écoulées. La qualité de l'école valaisanne est de très bon niveau. Les différents engagements pris au début de la législature ont été respectés ou sont en voie d'être réalisés. Ils portent sur la maîtrise des coûts, le renforcement de l'autonomie décisionnelle du canton en matière scolaire, la poursuite des efforts dans le domaine de l'intégration, la simplification et la rationalisation, en particulier au niveau administratif et la cohérence entre la formation des enseignants et l'enseignement.

Parmi les nouveautés figure l'entrée en vigueur au 1^{er} août 2015 de la Loi sur l'enseignement primaire (LEP). Ecoles enfantines, désormais obligatoires, et écoles primaires sont intégrées en un cursus unique et sans heurts. La modification induite par l'avancement de l'âge d'entrée à l'école sera introduite de manière progressive, afin notamment d'atténuer les incidences sur l'emploi des enseignants.

L'ordonnance sur l'évaluation des élèves de la scolarité obligatoire, acceptée le 17 juin 2015 par le Conseil d'Etat, offre un cadre nouveau aux pratiques actuelles, notamment dans le domaine de l'enseignement spécialisé. Le statut du dossier d'évaluation s'en trouvera clarifié et harmonisé, avec un 1^{er} groupe comprenant uniquement la Langue 1 et les mathématiques. Cela participe à une volonté politique claire du chef de Département de recentrer l'école obligatoire sur les fondamentaux.

Afin de fêter l'entrée du Valais au sein de la Confédération, un ouvrage d'histoire a été créé par un groupe de passionnés dans le cadre du bicentenaire. Cette initiative sera présentée aux directeurs d'école. Les classes en seront dotées, dans le but d'intégrer au mieux notre passé et notre patrimoine valaisan dans le programme scolaire.

D'autres projets sont en cours dans le cadre de la formation professionnelle et de la formation tertiaire. Ceux-ci seront traités avec les Services en charge de ces domaines lors de conférences de presse à venir dans le courant de l'année.

Personne de contact :

Oskar Freysinger, chef du DFS – 027 606 40 05

